

## **Guide Déchets d'activité de soins à risques 2009 - "Comment les éliminer ?"**

20/11/2009

*Le guide « Élimination des déchets d'activités de soins à risques » élaboré sous l'égide de la Direction générale de la santé et de la Direction générale de l'offre de soins, offre à l'ensemble des professionnels concernés une aide dans la maîtrise de l'intégralité de la filière d'élimination de ces déchets.*

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels (cadres de direction, personnels soignants et des services techniques) exerçant au sein des établissements de santé producteurs de déchets d'activités de soins à risques. Les sources, plus ponctuelles et diffuses, de déchets d'activités de soins liées notamment à l'exercice libéral de la médecine et aux soins à domicile n'y sont pas traitées puisque ces secteurs ne sont pas soumis aux mêmes règles de gestion et d'organisation.

**Consulter le guide relatif aux déchets d'activité de soins à risques 2009**